

HISTOIRE DE L'ORIGINE,

progrez, & declin, del'Empire
des Turcs.

*Où sont declarees les causes de l'agrandissement &
conservation de leurs Estats. Et comme on
les pourroit destruire & ruiner.*

Aucc vne Complainte d'un Esclaue
Chrestien, adressee aux Princes
Chrestiens.

Par RENE' DE LVSINGE, Sieur
des ALYMES.



A PARIS.

Chez TOUSSAINCT DV BRAY, rue saint
Iacques, aux espics meurs: Et au Palais en
la gallerie allant à la Chancellerie.

M. DC. XIII.

Aucc privilege du Roy.



A T R E S - H A V T
E T T R E S - N O B L E , E T
T R E S - I L L V S T R E S E I G N E V R ,
P H I L I P P E S W O L L F F E
Comte de Henault,



ONSEIGNEUR,

Plusieurs ont voulu rechercher la cause efficiente de la fortunée grandeur des Ottomans, & moy entre autres ay pour ma part assez soigneusement leu les auteurs qui ont escrit leurs histoires: mais toutefois apres auoir bien fueilleté tout ce



HISTOIRE

*De l'Origine, Progrèz, & declin
de la puissance des Turcs.*

LIVRE PREMIER.

DE L'ESTABLISSEMENT DV
tres-puissant Empire des Ottomans,
& de la fermeté de l'Estat du grand
Seigneur.

CHAPITRE PREMIER.

*De la Religion des Turcs, sur laquelle Maho-
met a assureé les fondemens de ceste puissan-
te & orgueilleuse Monarchie.*



OV s ceux qui ont
voulu asseoir les ba-
ses & fondemens de
quelque dominatió
ou souueraine puis-
sance, ont fort bien sceu & sage-

Prinilege du Roy.



O V V S par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Rouen, Tholose, Bourdeaux, Dijon, Grenoble, Aix & Rennes, Baillifs, Seneschaux, Preuosts desdits lieux ou leurs lieutenant & a tous nos autres iusticiers & officiers qu'il appartiēdra: Salut: Nostre biē-aymé Pierre Cheualier imprimeur & libraire iuré en l'Vniuersité de Paris, nous a fait dire & remonstrer qu'il a recouuert vn liure intitulé, *Histoire de l'origine, progres & declin de l'Empire des Turcs, avec vne complainte d'un Esclau Chrestien, adreesee à sous les Princes Chrestiens, Par M. du Pelliell G. B.* lequel liure il desireroit imprimer ou faire imprimer, & d'autant que nous desirons gratifier ledict Cheualier pour les grands frais qu'il a ja faits & qu'il luy conuiēdra faire pour l'impression dudit liure, & par mesme moyen le faire ressentir du fruct de son labour recognoissant qu'il traueille iournellement pour le bien public, voulons que deffenses soient faictes à toutes personnes de troubler ledit Cheualier à l'impression & vente dudit liure à peine de deux mil liures d'amendes. Nous à ces causes desirant la promotion & aduancement de la chose publi-